

Baccalauréat

Programmes limitatifs des enseignements artistiques en classe terminale pour l'année scolaire 2013-2014 et pour la session 2014 : modification

NOR : MENE1313757N

note de service n° 2013-084 du 5-6-2013

MEN - DGESCO A3-1

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; au directeur du service interacadémique des examens et concours d'Ile-de-France ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux proviseuses et proviseurs ; aux professeuses et professeurs d'arts plastiques, de cinéma-audiovisuel, de danse, d'histoire des arts, de musique et de théâtre

Référence : note de service n° 2012-168 du 2-11-2012 (B.O. n° 44 du 29-11-2012)

La présente note de service modifie ainsi qu'il suit la [note de service n° 2012-168 du 2 novembre 2012](#) citée en objet, publiée au B.O. n° 44 du 29 novembre 2012 :

Après le paragraphe :

Danse - Enseignement de spécialité, série L

- *Le Sacre du printemps*, une œuvre chorégraphique réinventée depuis 1913 sur la musique d'Igor Stravinsky : Vaslav Nijinski, Maurice Béjart, Pina Bausch.

Les trois chorégraphies mentionnées ci-dessus sont des références pour l'évaluation des élèves au baccalauréat, mais le travail sur *Le Sacre du Printemps* et ses réinventions depuis 1913 ne saurait se circonscrire à elles seules.

Ajouter le paragraphe :

- *May B.*, pièce chorégraphique de Maguy Marin créée en 1981 au Théâtre Municipal d'Angers.

S'appuyant sur Samuel Beckett et son écriture, particulièrement sa pièce de théâtre *En attendant Godot*, Maguy Marin invente sa propre danse de l'absurde. Les personnages semblent directement issus des tableaux de Pieter Brueghel l'Ancien.

Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Paul Delahaye